

Date de la réunion : Mardi 18 mars 2025**Durée : 2H00**

Rappel : Code de l'éducation, décret n° 89-122 du 24 février 1989 et décret n° 2008-775 du 30 juillet 2008 (consultables sur www.legifrance.gouv.fr)

- *Conseil d'école : code → articles L401-1, L111-4, D111-5, D111-10, D111-12, D312-17, D314-5, D314-7, D411-1, D411-2, D411-3, D411-4, D411-6, D411-8, D521-11 ; décret 2008-775 → article 2-I-4°*

ORDRE DU JOUR

- 1 Bilan financier de la COOP Scolaire
- 2 Bilans des travaux et achats / Demande de travaux et achats
 - 3 EVALUATION D'ECOLE
- 4 SORTIES ET ACTIVITÉS SCOLAIRES
- 5 Associations de Parents d'Élèves
- 6 Mairie : Activités et temps périscolaires

1 - Présents : fonction et nom

- **Enseignantes** : Mmes GUILLAUME, APPERCEL, CELLIER-COURTIL, NIGON.

Représentante ATSEM : Mme DARLET

- **DDEN** : Madame DOLY

- **HAPPY LINK** : excusés

- **PEEP** : Mmes BEDOS et GRIMONPREZ, Mr VALADE (élus tête de liste).

- **Représentantes de la mairie** : Mme SALABERT (Adjointe et déléguée à la petite enfance et aux écoles) et Mme BONNET (conseillère municipale).

Étaient excusés : Mme PERNICENI VACHETTE (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mr ROCHE (Pôle éducation), et Mmes DE COTTIGNIES, DOS SANTOS, BORDAS (Parents élèves suppléants), Mme DUVERNEY (élue tête de liste Happy link), Mme DEMAISON (Suppléante Peep).

2 – Déroulement au verso : Le procès-verbal du conseil d'école doit être signé par le président du conseil d'école et par le secrétaire de séance (désigné par et au sein du conseil d'école) ; ces deux signatures doivent être précédées des qualités (président ou secrétaire) et noms des signataires.

3 – Questions soulevées et décisions :

Voir le procès-verbal qui suit.

4 – Perspectives de travail et demandes éventuelles :

Néant

5 – Traitement :

IEN :

Conseillers Pédagogiques :

Remarques particulières ou suites à donner :

Procès verbal du Conseil d'Ecole

Secrétaires de séance : Mme FAURE et Mme BEDOS

BILAN EFFECTIFS : à ce jour 96 élèves répartis dans les 5 classes.

Prévisions 110 élèves : 37 PS / 36 MS / 37 GS

Rappel règlement intérieur : horaires + nouveauté garderie du soir.

◆ **Bilan financier de la coopérative scolaire :**

L'enseignante mandataire annonce le solde du compte de la coopérative scolaire de l'école maternelle Paul LAPIE au jour de la réunion du conseil soit : 8675,61 €. Montant figurant sur le dernier relevé bancaire de la Caisse d'Epargne.

Sur ce compte a été déposé :

✓ Le bénéfice dû à la vente des photos de classes.

Avec l'argent disponible, les classes pourront participer à des sorties en fin d'année, elles pourront monter des projets (Court Métrage, sorties à thèmes...). Les enseignantes remercient tous les parents pour leur implication dans les diverses manifestations proposées par l'association LAPIE et NOUS et la vente des photos de classe.

◆ **Bilan des travaux et achats / demande de travaux :**

■ **Bilan de travaux et achats :**

↳ Réparation de la poignée du lave-linge

↳ Réparations diverses : néons défectueux, serrures défectueuses, fuites robinet et WC (nous rappelons l'ancienneté de ces installations qui de fait sont souvent soit bouchées soit à réparer)

↳ Arrivée et montage des draisiniennes

↳ Installation d'un nouveau meuble à casiers dans la classe 5

↳ Achat de nouveaux tapis de sport

↳ Tri et évacuation des encombrants côté Tisanerie

↳ Réparation du réseau électrique : pour rappel deux classes ont vécu une coupure d'électricité

↳ Nettoyage de la cour (attention au moment des gels, peut-être pourrions-nous disposer d'un bac à sel pour l'urgence)

Les enseignantes et la directrice remercient la municipalité pour ces divers travaux et achats et l'écoute réelle des divers partenaires pour améliorer le quotidien des élèves.

■ **Demande de travaux et achats :**

↳ *Dans les classes :*

* Classe 5 : ajouter une étagère au-dessus du bureau du couloir (ATSEM) + petit meuble à réparer coin cuisine

Faire mail à Adrien

* Classe 2 : cache-radiateur + petites étagères pour un meuble (comme déjà fait l'an passé) C'est noté et la demande sera de nouveau transmise afin de trouver la meilleure solution.

Réponse Mairie : C'est noté et la demande sera transmise aux services techniques compétents. Un mail explicatif de cette demande devra être rédigé par l'école. Faire mail à Adrien

↳ *Cour de récréation :*

* Achat d'une poubelle de cour fixe ou à rentrer, à voir

Réponse Mairie : Faire mail à Adrien avec photo de ce qui est souhaité. A voir peut-être dans le catalogue des espaces verts.

* Est-ce possible de faire dessiner avec de la peinture une route (pour les vélos), des marelles et un escargot (Dessin que nous avions déjà les années passées)

Réponse Mairie : Oui c'est possible. A faire pendant les vacances (été).

↳ Le volet de la salle de sieste numéro 2 qui est toujours en version manuelle, commence à être difficile à manier. Serait-il possible de pouvoir l'électrifier comme celui de la salle 1 ?

Réponse Mairie : en attente du budget 2025 afin de prévoir ces travaux. C'est noté et la demande sera transmise aux services techniques compétents. Un mail explicatif de cette demande devra être rédigé par l'école En attendant les services techniques viendront améliorer le fonctionnement de l'existant.

◆ **Auto-évaluation d'école:**

Nous avons finalisé notre auto-évaluation. Les divers partenaires, après avoir pour certains répondu de façon volontaire à des questionnaires, ont reçu notre document final.

Les évaluateurs viendront le jeudi 27 mars 2025. Lors de cette journée, les différents partenaires seront conviés à venir échanger avec les évaluateurs, une visite du groupe scolaire par des élèves du CMJ, sera proposée. Un programme de la journée a été établi pour se faire. Nous tenons à remercier la municipalité qui, pour cette journée, offre le repas issu de la cantine, aux évaluateurs et aux enseignants.

◆ **Sorties scolaires et activités de l'école :**

❖ **Sorties au Colombier** : les Classes 1 et 2 sont allées ramasser des éléments de la nature pour les exploiter ensuite en classe. Découvrir également les arbres à l'automne. Les classes 5 et 3 sortent tout au long de l'année sur ce site pour entrer dans leur projet « classe extérieure » et en amont de la classe verte faire découvrir ce milieu naturel aux élèves au travers d'une multitude d'activités (traces, ramassages, observations, land art, herbiers, inventaires...).

❖ « Journée de Noël » : Le Père Noël est passé au cours de la nuit du mercredi au jeudi 19 décembre 2024.

Il a remis à chaque classe des cadeaux, que les enseignantes ont voulu collectifs pour la classe. Nous avons privilégié des cadeaux de type pédagogique pour doter les classes de matériel, de jeux... ceci afin d'améliorer l'environnement des élèves.

L'après-midi un « Goûter de Noël » a été apprécié par les élèves. Ce dernier a été offert par la municipalité.

❖ **Participation au Festival du Court Métrage** : Toutes les classes ont pu participer au festival. Deux sélections ont été proposées cette année pour les plus jeunes (PS-MS) et pour les GS. Cette activité a été très appréciée de tous, petits et grands. L'association Lapie & Nous a financé les entrées.

❖ **La journée CARNACRÊPES** : a eu lieu le jeudi 20 février. Les élèves sont venus déguisés sur la journée et ils ont pu déguster des crêpes réalisées en classe. Merci aux MS pour la confection de la pâte et aux GS pour la cuisson des crêpes, les PS ont donné une bonne note en mangeant avec plaisir ces dernières ! Un grand bal dans la salle de sport a réuni toutes les classes et les GS sont même allés rendre visite aux CP !

❖ Les classes 5 et 3 se sont rendus à Botanic dans le cadre de la semaine du jardinage. Des ateliers ont été réalisés et les élèves sont revenus avec leurs plantations.

❖ Nous remercions les ETAPS Musique et Sport de la ville qui nous ont proposé de venir prendre des créneaux de libre : pour un atelier musique à destination des GS et pour toute l'école un cycle de danses corporelles par Nathalie au Gymnase de CHATROUSSE.

❖ Sorties au parc Bargoin pour la classe de MS-GS2

❖ **SORTIES ET MANIFESTATIONS :**

Pour le moment sont prévus :

* Courant Mars : Sortie au Colombier pour les ps3 et ps-ms5.

* Sortie au FRAC en juin pour les classes de MS4 et PS/MS5

* Sortie 23 mai MS4 : les Arts en balade

* Sortie à CHARADE les 11 et 15 avril pour les classes de GS et MS-GS2

❖ CLASSE VERTE : TOUTES LES CLASSES PARTENT à CAP TRONÇAIS : 14 et 15 avril pour les Classes 5 et 4 et les 12 et 13 juin pour les classes 1, 2 et 3.

❖ Classe bleue : pour les GS classes 1 et 2 fin juin/début juillet.

* Sorties à Mille Formes pour les PS/MS5 et MS4.

* « La petite Vadrouille » où les petites sections de Paul LAPIE devraient se retrouver au Colombier pour vadrouiller avec une classe de petite section de Jules FERRY, tous ensemble pour un parcours en étoile et des épreuves NATURES en étoile ! Une date reste à définir si le planning n'est pas trop chargé.

L'école ne manquera pas de signaler au Pôle Éducation les jours de ces sorties où un pique-nique sera prévu par les familles afin que la restauration scolaire puisse adapter et ses commandes et le nombre de repas à préparer.

De plus pour que les parents puissent accompagner les sorties et se porter volontaire, l'école veillera à annoncer dès que possible les sorties afin qu'ils puissent s'organiser.

Nous tenons à ce propos à remercier nos parents ou grands-parents accompagnateurs, sans qui nous ne pourrions faire toutes ces activités.

*Notre spectacle de fin d'année aura lieu :

Le vendredi 20 juin en fin de journée, dans la cour de la maternelle. Toutes les classes proposeront qui d'une danse, qui d'une chanson mimée, pour la grande joie des petits et des grands.

Pour rappel la Kermesse aura bien lieu le vendredi 20 juin dans la cour de l'élementaire. Kermesse organisée, gérée par l'association Lapie & Nous.

♦ **Associations de Parents d'Élèves :**

1/ QUESTIONS PEEP ET HAPPY LINK:

1/ info sur les travaux à venir au niveau du stade Chatrousse (rétro planning etc)

Réponse Mairie : la fin complète des travaux est prévue pour sept /oct 2025. Mais il y aura un accès normal au site dès fin juin 2025. Chemin sécurisé pour accéder à la piscine. City stade en cours de construction.

2/ ce point est plus une remarque : il semblerait qu'il y ait une bouche d'égout entre la maternelle et la primaire dans les nouveaux abords de l'école, qu'un enfant ait réussi à soulever, cela nous semble dangereux, une revue par les services techniques semble indispensable

Réponse Mairie : Bouche d'égout dans les parterres de fleurs sous les copeaux. A voir avec les services techniques si elle peut être mieux fixée.

3/ où en est l'installation du visiophone pour pouvoir appeler le soir à la garderie à partir de 18h ? Ou est ce que le système d'appel par téléphone va perdurer ? Ce point avait été relevé il y a 2 ans. On nous avait dit qu'un appel d'offre pour toutes les écoles de Cham étaient en cours.

Réponse Mairie : Installation de visiophones dans les crèches sur le budget 2025 et 2026. Les écoles seront équipées sur le budget 2027.

4/ nous demandons à la Mairie de bien vouloir fournir lors de ce conseil de classe, les effectifs de l'ensemble des établissements de Chamalières (maternelles et élémentaires) avec : nombre de classes, section, élèves par classe etc. s'agissant de données publiques auxquelles nous avons droit d'accès.

Réponse Mairie :

Elémentaire J Ferry (10 classes) 24,9 élèves /classe. Maternelle (6 classes) : 23,16 élèves/cl. (Gpe scolaire le plus nombreux)

Elémentaire Montjoly (7 classes) : 24 élèves en moyenne/classe. Maternelle Montjoly (4 classes) : 20,5 élèves/classe

Elémentaire Paul Lapie (7 classes) : 24,86 élèves /classe. Maternelle Paul Lapie (5 classes) : 19,4 élèves/classe.

Entre 2015 et 2025 : moins 60 élèves en maternelle. Baisse des effectifs.

5/ pour les utilisateurs de vélo cargos :

a- parking : les supports urbains, récemment installés devant l'école maternelle ne sont pas adaptés à ce type de vélo qui semble toutefois représenter une proportion importante. En effet, plusieurs parents utilisent un vélo-cargo et rencontrent également cette difficulté. Un espace plus grand et adapté aux vélos-cargos serait-il envisageable ?

b- piste cyclable devant l'école maternelle. Celle-ci correspond à une flèche tracée en sens inverse à la circulation des autres véhicules. Bien souvent, des voitures stationnent sur cette piste cyclable ; cela rend la circulation en vélo dangereuse. Ainsi, pour la sécurité de tous, serait-il envisageable d'installer des potelets de voirie afin de contraindre les automobilistes à stationner sur des places dédiées ?

Réponse Mairie : a- C'est compliqué d'installer des arceaux pour ces vélos. Mais il est prévu la construction d'abris vélo couverts où il sera possible de garer et laisser les vélos cargos, au niveau de la piscine.

b- Les bus ne circulent plus sur cette route. Le long de l'entrée de Chatrousse, des potelets vont être installés et 3, 4 places de stationnement seront prévues.

6/ armes factices lors de Carna'crêpes : à l'avenir, nous aimerais qu'il soit précisé d'éviter l'apport d'arme factice lors de cette journée.

Réponse de l'équipe enseignante : Nous sommes entièrement en accord avec vous et le mot a déjà été modifié pour cette manifestation.

2/ LAPIE & NOUS :

⇒ Manifestations organisées par l'APE « LAPIE & Nous » : vente des pains aux chocolats, des crêpes et des sapins : une belle réussite !

⇒ À venir :

Vente des chocolats de Pâques, en cours.

ATTENTION une réunion pour organiser la Kermesse de fin d'année a eu lieu le mardi 21 janvier et d'autres seront organisées prochainement pour finaliser cette manifestation. N'hésitez pas à venir proposer vos idées et votre aide.

Des projets sont à l'étude :

* action « Gourde de fin d'étude » de maternelle ! Chaque élève à la fin de sa grande section se verrait offrir par l'association une gourde à son nom.

♦ **Mairie :**

Toutes les questions ont trouvé réponses ci-dessus.

La mairie tient à rappeler que pour la moindre question, les familles ne doivent pas hésiter à contacter le Pôle Education, qui se tient à leur disposition.

Fin du conseil à 19h16.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 26 juin 2025 à 17h45.

Présidente du conseil d'école : L. GUILLAUME

Secrétaires de séance : Mme Faure & Mme Bedos

V. DIER - FAURE Clemence

Pauline Bedos
PB Bedos